



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E24897

VALABLE JUSQU'AU 01/06/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/04/1981  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 13/05/2011  
56 000

Raison sociale : FOLLIN FRERES SARL

34 AVENUE VAUBAN  
76885 DIEPPE CEDEX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DIEPPE 1981 B 25

Téléphone : 02 35 82 86 46

Fax : 02 35 82 02 86

Siret : 319 472 510 00035

Portable :

Code NACE : 4322B

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 115787 02

E-mail : follin.freres@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :  
CORUBLE DENIS CO-GÉRANT

MAAF 076013897 J002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 076013897 J002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	02/06/2020
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	02/06/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	02/06/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BATIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.